

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat 2012-2017 répartit les départements et désigne le président

Le futur Conseil d'Etat pour la législature 2012-2017 a réparti les départements et désigné son président en la personne de Pierre-Yves Maillard. Les membres du Conseil d'Etat déjà en fonction et réélus conserveront leurs départements. Nouvellement élue, Nuria Gorrite prendra la tête du futur Département des infrastructures et des ressources humaines.

Au terme de deux séances, sous la direction d'Anne-Catherine Lyon, doyenne, le Conseil d'Etat qui entrera en fonction le 1er juillet 2012 a procédé à la répartition des départements et à la désignation de son président pour la prochaine législature ; il l'a fait dans l'esprit constructif et consensuel qui caractérise son mode de fonctionnement, avec l'objectif de trouver les meilleurs équilibres.

Elu par ses pairs pour la durée de la législature, le prochain président du Conseil d'Etat sera Pierre-Yves Maillard. Il exercera cette charge à la tête du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), auquel seront rattachés - du fait de la fonction présidentielle et conformément à la loi - la Chancellerie d'Etat et le Contrôle cantonal des finances. Les membres du Conseil d'Etat déjà en fonction et réélus conserveront leurs départements.

Concernant les départements de la sécurité et de l'environnement (DSE), de l'intérieur (DINT) et de l'économie (DEC), il n'y a pas de changement, sinon, pour ce dernier, une modification de dénomination qui inclura expressément le sport, domaine significatif dans la dimension internationale du canton (Département de l'économie et du sport).

Sensible à la nécessité de poursuivre la dynamique des relations extérieures, le futur Conseil d'Etat entend maintenir l'Office des affaires extérieures dans le département actuellement en charge - le département des finances et des relations extérieures (DFIRE) - sous la conduite de Pascal Broulis; ce département se verra d'ailleurs confier la conduite de projets d'investissements liés au rayonnement du canton: projet MCBA / plate-forme pôle muséal (dont M. Broulis présidera comme jusqu'ici le comité de pilotage); construction du bâtiment du Cluster du sport, du bâtiment du Centre du cancer (projet AGORA) ainsi que celui du projet Blue Brain. Le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) rejoindra le DFIRE, à l'exception de la section des

opérations immobilières et la gestion du Fonds d'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve (FAIR) qui resteront rattachés au Département des infrastructures.

Nuria Gorrite prendra la tête d'un département dont la composition, modifiée, permettra au futur Conseil d'Etat d'une part de relever les défis cruciaux du canton dans le domaine des infrastructures et de la mobilité et d'autre part d'assurer le développement attendu des ressources humaines. Ainsi, dans cette perspective, son département accueillera le Service du personnel (SPEV, jusque là rattaché au DFIRE). Par ailleurs, à des fins de synergies, il gèrera le dossier des crèches et garderies (dont s'occupe aujourd'hui le DFJC), tant celles relevant de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) que celles de l'Etat. Toujours en charge du déploiement de la cyberadministration et sous le nouveau nom de Département des infrastructures et des ressources humaines, il se trouvera ainsi au coeur de la modernisation et du développement des conditions cadres du canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 avril 2012

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 076 583 71 12 et Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 079 210 84 09 (ainsi que Mmes et MM. les membres du Conseil d'Etat 2012-2017)